

des craintes et des inhibitions de quinze alliés, il y a peu de chances d'obtenir un assentiment, et dès lors peu d'espoir quant aux négociations avec les autres gouvernements. La lutte contre le caractère désuet et rigide de la politique est une tâche d'une énorme importance si l'OTAN veut venir en aide à la paix et à la liberté plutôt que de leur nuire.

Ce n'est pas parce que ses principaux alliés ont toujours, ou presque toujours raison que le Canada doit porter au maximum son influence auprès d'eux. C'est précisément parce qu'ils peuvent avoir tort, et ce avec des conséquences graves pour le Canada autant que pour eux-mêmes, qu'il est important de consolider notre position au sein de l'alliance. Plus on peut ressentir les conséquences d'une politique, plus on devrait saisir l'occasion d'influencer cette politique pour le mieux.

Il ne s'agit pas de démontrer ici que l'attitude typiquement canadienne est toujours la plus avantageuse. Quelquefois une prompt application de la force comme ce fut le cas lors de la crise cubaine en 1962, ou une décision de s'en tenir à une position diplomatique bien établie sert mieux l'intérêt général. Néanmoins, si l'on tient compte de la tendance des alliances à devenir excessivement rigides et à trop se fier à la puissance militaire plutôt qu'à une diplomatie inventive, il ne peut guère y avoir de doute sur l'utilité générale de la contribution canadienne aux délibérations de l'OTAN. Même lorsque, finalement, nos vues ne sont pas adoptées, les décisions politiques seront plus solides si notre attitude a été considérée avec sympathie lorsqu'elles ont été prises.

La puissance militaire peut soutenir la diplomatie d'une nation de plusieurs façons. L'intimidation en est une, mais, même si le Canada se prenait de vouloir intimider d'autres pays, il est improbable qu'il pût, par ses propres moyens, rassembler la puissance nécessaire. Un autre procédé consisterait à menacer de retirer notre appui si les autres membres de l'alliance ne voulaient pas jouer notre jeu. Mais une telle menace n'aurait d'effet que si la contribution du pays en hommes, armes ou immeubles était essentielle. Bien que dans l'OTAN, celle du Canada ne soit pas négligeable, elle ne suffit guère à rivaliser avec la diplomatie du Président de Gaulle.

Pour une nation qui dispose de moyens modestes, la meilleure conduite à suivre est de viser à l'influence en obtenant les bonnes grâces, le respect et la confiance de ses alliés. Le Canada peut y parvenir d'une seule manière, en prouvant qu'il est un associé loyal, prêt à coopérer et à observer les règles du jeu et à prendre sa part du coût, du risque et de l'impopularité des politiques adoptées. Une nation peut évidemment demeurer membre de l'OTAN même si elle n'apporte pas de contribution militaire. Tel est le cas de l'Islande. Il est vrai que l'influence acquise au sein de l'alliance peut varier selon des facteurs autres que la contribution militaire. Par exemple, on ne doit pas oublier l'importance d'une diplomatie intelligente et persuasive. Néanmoins, il y a un monde entre avoir le droit de parole, et la simple capacité d'obtenir une audience sympathique. A moins qu'un membre de l'alliance ne contribue d'une manière jugée par les autres raisonnable, son influence à la longue en souffrira inévitablement.

Ces considérations prennent plus d'importance si l'on pense au genre d'influence que le Canada cherche à exercer. Les décisions de l'OTAN représentent un placement lourd de sueur et de larmes diplomatiques. Une fois l'assentiment obtenu, il y a une tendance compréhensible à regarder d'un mauvais œil la première délégation à venir soulever des questions gênantes, ou à suggérer une nouvelle appréciation de la cause. L'objecteur, bien qu'indispensable, est rarement populaire. A moins qu'il ne porte une part raisonnable des fardeaux de l'alliance, le Canada a peu de chances de pouvoir jouer un rôle diplomatique avec succès.